

LOI SUR L'ENVIRONNEMENT

DEMANDE REGROUPANT DIVERS PERMIS

POUR LES ACTIVITÉS AUXQUELLES PARTICIPENT 10 PERSONNES OU PLUS

****Une version plus courte de ce formulaire s'applique aux activités auxquelles participent 9 personnes ou moins.** Si vos activités touchent 9 personnes ou moins, veuillez remplir le formulaire *Loi sur l'Environnement – Demande regroupant divers permis pour les activités auxquelles participent 9 personnes ou moins*.

- Les demandeurs¹ doivent s'assurer :
 - de bien connaître le *Règlement sur les émissions atmosphériques*, le *Règlement sur les déchets solides*, le *Règlement sur les déchets spéciaux* et le *Règlement sur les réservoirs de stockage* découlant de la *Loi sur l'Environnement* du Yukon;
 - de remplir toutes les parties pertinentes du présent formulaire, soit à l'ordinateur ou à la main, en lettres détachées;
 - d'apposer leur signature à la fin de ce formulaire;
 - de joindre tous les documents requis.
- Il est possible qu'une inspection soit effectuée avant qu'un permis soit délivré.
- Après examen de la présente demande, on pourrait demander au requérant de fournir d'autres renseignements.
- Des droits pour l'examen technique peuvent être exigés avant que le présent permis soit délivré.

****Important :** Ce formulaire regroupe les exigences indiquées dans les formulaires habituels de demande de permis d'exploitation relatifs aux émissions atmosphériques, aux déchets solides, aux déchets spéciaux et aux réservoirs de stockage, qui sont requis pour les activités généralement entreprises dans une exploitation commerciale ou industrielle. Ce formulaire de synthèse n'a pas été conçu pour une utilisation générale et il a été mis à votre disposition en guise de commodité seulement.

C'est au demandeur de s'assurer d'obtenir tous les permis requis pour ses projets, en vertu de la *Loi sur l'Environnement* et des autres lois et règlements qui s'appliquent.

La demande originale, dûment remplie et signée, doit être présentée en main propre au bureau du gouvernement de votre localité ou envoyée par la poste à l'adresse suivante :

Direction des programmes environnementaux (V-8) Environnement Yukon
Gouvernement du Yukon (10 Burns Road, Whitehorse) C.P. 2703
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
Courriel : envprot@gov.yk.ca
Télécopieur : 867-393-6205

Pour de plus amples renseignements :
Téléphone : 867-667-5683 ou 1-800-661-0408, poste 5683
Site Web : http://www.env.gov.yk.ca/environment-you/Environment_Act.php (en anglais)

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET REMPLIR TOUTES LES PARTIES DU FORMULAIRE QUI S'APPLIQUENT. ANNEXEZ DES FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES, AU BESOIN.

PARTIE 1.0 – RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR ET LE LIEU D'EXPLOITATION

Le demandeur est la personne ou l'entreprise qui sera titulaire du permis. Le présent formulaire peut être rempli et signé par la personne effectuant les activités visées par le permis, par un représentant de l'entreprise effectuant les activités visées par le permis ou par un consultant ou un entrepreneur embauché par celle-ci, à condition que ce consultant ou cet entrepreneur ait reçu l'autorisation écrite du demandeur de le faire en son nom. Dans ce cas, veuillez joindre cette autorisation écrite à la présente demande de permis.

A. Nom et adresse du demandeur :

Nom de l'entreprise ou organisme gouvernemental/de la direction/du ministère	Téléphone
Nom de la personne ressource et titre du poste	Télécopieur
Adresse postale	Code postal
Courriel	

B. Qui est directement responsable des activités liées au permis?

Même personne que (A) ci-dessus, ou (s'il y a plusieurs personnes ressources, utilisez une feuille supplémentaire) :

Nom de l'entreprise ou organisme gouvernemental/de la direction/du ministère	Téléphone
Nom de la personne ressource et titre du poste	Télécopieur
Adresse postale	Code postal
Courriel	

C. Où est situé le lieu d'exploitation? (S'il y a plusieurs lieux d'exploitation, utiliser une feuille supplémentaire.)

Adresse municipale
Adresse cadastrale
Coordonnées géographiques (à partir du centre du lieu d'exploitation – latitude et longitude, système UTM (spécifiez la zone) ou système Albers utilisé au Yukon)

D. Qui est propriétaire du terrain où sont menées les activités?

Même personne que (A) ci-dessus ou (s'il y a plusieurs lieux d'exploitation, utilisez une feuille supplémentaire) :

Nom	Téléphone
-----	-----------

Si le demandeur n'est pas le propriétaire du terrain, il doit joindre à cette demande une lettre d'autorisation du propriétaire de la terre.

E. Si le terrain est à l'intérieur des limites municipales, quel en est le zonage? (S'il y a plusieurs lieux d'exploitation, utilisez une feuille supplémentaire.)

Les demandeurs doivent se conformer aux règlements municipaux et veiller à se renseigner sur toute restriction ayant trait aux activités pouvant se dérouler dans un lieu zoné.

F. De manière générale, combien de personnes participant directement à l'aspect commercial des activités liées à ce projet se trouveront sur place en même temps? _____

Pour les activités auxquelles participent 9 personnes ou moins, veuillez communiquer avec la Direction des programmes environnementaux pour obtenir le formulaire de demande adéquat.

G. Combien de personnes au maximum participant directement à l'aspect commercial des activités liées à ce projet se trouveront sur place en même temps? _____

H. Quelles sont les dates exactes pendant lesquelles se déroulera le projet? _____

I. Quelles activités seront entreprises par le demandeur au lieu d'exploitation? Cochez toutes les activités qui s'appliquent. Si l'une des activités que vous effectuez n'est pas indiquée, vous devrez peut-être remplir un autre formulaire.

DÉCHETS SOLIDES

- Transport des déchets solides à l'extérieur du lieu d'exploitation (remplir les parties 2.0 et 2.1)
- Brûlage des déchets solides sur place (remplir les parties 2.0 et 2.2)
- Incinération des déchets solides sur place (remplir les parties 2.0 et 2.3)
- Enfouissement des déchets solides sur place (y compris les cendres) (remplir les parties 2.0 et 2.4)

Le brûlage des déchets solides devrait avoir lieu dans une tranchée, dans une fosse de brûlage ou dans un baril, tandis que l'incinération devrait être effectuée à l'aide d'un dispositif permettant de régler l'entrée d'air et la température de combustion.

DÉCHETS SPÉCIAUX (DÉCHETS DANGEREUX) (ex. huiles usées, antigel usé, liquide pour freins hydrauliques usé)

- Production, entreposage ou transport des déchets spéciaux (remplir la partie 3.0)
- Élimination des huiles usées sur place à l'aide d'un brûleur d'huiles usées (remplir les parties 3.0 et 3.1)

RÉSERVOIRS DE STOCKAGE (pour les produits pétroliers ou autres produits dangereux)

- Exploitation d'un réservoir de stockage (remplir la partie 4.0)
- Mise hors service d'un réservoir de stockage (remplir la partie 4.1)

J. Votre projet est-il assujéti à une évaluation conformément à la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon (LEESY)*?

- Oui : indiquez le numéro de projet ou la date à laquelle la demande sera présentée : _____
OU le numéro de permis d'utilisation des eaux : _____
- Non

Les demandes concernant les projets assujétiés à une évaluation conformément à la LEESY seront examinées, puis conservées jusqu'à ce qu'un document de décision ait été publié.

K. Veuillez joindre à votre demande les documents suivants :

- Un croquis du plan du lieu indiquant :
 - l'emplacement des installations du camp;
 - les endroits où les déchets solides sont entreposés;
 - les endroits où les déchets solides sont enfouis, brûlés ou incinérés;
 - les endroits où les déchets spéciaux sont entreposés;
 - l'emplacement des dispositifs de brûlage et d'incinération des huiles usées;
 - les endroits où du carburant est entreposé;
 - les habitations, routes et plans d'eau environnants, ainsi que les terrains adjacents.

Les demandeurs peuvent utiliser les mêmes croquis et cartes des concessions minières qu'ils ont joints à leur demande d'approbation pour l'utilisation des terres minières, à condition que tous les endroits mentionnés ci-dessus (s'il y a lieu) soient indiqués.

PARTIE 2.0 – DÉCHETS SOLIDES

A. Ce lieu d'exploitation servira-t-il au traitement ou à l'élimination de déchets produits par d'autres personnes ou entreprises?

- Oui : veuillez remplir une demande de permis de dépotoir à des fins commerciales et passez à la partie 3.0 de ce formulaire.
- Non

B. Quels sont les types et les quantités de déchets solides produits ou traités sur place, et qu'en fera-t-on?

De manière générale, une personne produit en moyenne 2 kg de déchets par jour.

Types de déchets solides	Kg/jour	Transport	Enfouissement	Brûlage	Incinération
Déchets de cuisine		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Papier et carton		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plastique et emballages		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contenants et emballages recyclables		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déchets de construction ou de démolition		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quantité totale de déchets solides					

C. Où et comment les déchets seront-ils entreposés avant d'être transférés, enfouis, brûlés ou incinérés?

(Par exemple les déchets domestiques seront entreposés dans une remise en métal, à 100 m de la cuisine; les débris de construction ou de démolition seront transportés directement au lieu d'enfouissement, etc.)

D. Indiquez les mesures de sécurité ou de contrôle de la faune mises en place au lieu d'exploitation :

clôture (veuillez préciser le type et la hauteur de la clôture) : _____

clôture électrique (veuillez préciser le type et la hauteur de la clôture) : _____

affiches/panneaux (veuillez indiquer le message et les emplacements) : _____

contrôle d'accès (indiquez les heures d'accès) : _____

autre : _____

E. Décrivez toutes les mesures, actuelles ou futures, visant le tri ou le recyclage des déchets (ex. installation de bacs de recyclage ou de compost dans les aires communes).

F. Décrivez toute mesure de surveillance environnementale du sol, de l'air ou des eaux souterraines ou de surface qui sera prise pendant le projet.

PARTIE 2.1 – TRANSFERT DES DÉCHETS SOLIDES À L'EXTÉRIEUR DES LIEUX

A. À quelle installation d'élimination des déchets solides autorisée seront transférés les déchets?

Veuillez noter que les opérateurs d'installations de déchets solides se réservent le droit de refuser les déchets provenant d'une autre localité.

PARTIE 2.2 – BRÛLAGE À L’AIR LIBRE DES DÉCHETS SOLIDES

- A. À quelle fréquence aura lieu le brûlage à l’air libre des déchets? _____
- B. Veuillez décrire la méthode qui sera utilisée pour brûler les déchets solides (ex. tranchée, baril ou autre récipient). Si la méthode de brûlage diffère selon le type de déchets, indiquez la méthode choisie pour chaque type de déchets. Si vous prévoyez utiliser des accélérateurs, veuillez l’indiquer ci-dessous.
- _____
- _____
- C. Quelles mesures seront prises (le cas échéant) pour réduire le rejet de contaminants dans l’atmosphère?
- Surveillance continue des sources d’émissions ponctuelles
- Contrôle de la qualité de l’air ambiant
- Autre : _____
- D. Comment les cendres de brûlage seront-elles éliminées?
- Elles seront transportées vers une installation de traitement des déchets solides autorisée.
- Elles seront enfouies sur place (veuillez remplir la partie 2.4 de ce formulaire).
- Autre (veuillez préciser) : _____

PARTIE 2.3 – INCINÉRATION DES DÉCHETS SOLIDES

- A. À quelle fréquence les déchets seront-ils incinérés? _____
- B. Veuillez indiquer les renseignements suivants concernant l’incinérateur (si vous les connaissez) :
- Fabricant : _____
- Modèle n° : _____
- Année : _____
- En pièce jointe, veuillez fournir si possible les caractéristiques techniques de l’incinérateur, y compris les schémas et/ou les photos.
- C. S’il y a lieu, veuillez indiquer quelles mesures seront prises en vue de réduire les concentrations de contaminants rejetés dans l’atmosphère.
- En pièce jointe, veuillez fournir si possible les caractéristiques techniques de tout appareil de contrôle des émissions que vous utiliserez.
- _____
- _____
- D. S’il y a lieu, veuillez indiquer quelles mesures seront prises en vue d’assurer le contrôle des émissions de contaminants dans l’atmosphère :
- Surveillance continue des sources d’émissions ponctuelles
- Tests d’émissions
- Contrôle de la qualité de l’air ambiant
- Autre (veuillez préciser) : _____
- E. Comment les cendres produites par l’incinération seront-elles éliminées?
- Elles seront transportées vers une installation de traitement des déchets solides autorisée.
- Elles seront enfouies sur place (veuillez remplir la partie 2.4 de ce formulaire).
- Autre (veuillez préciser) : _____

PARTIE 2.4 – ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS SOLIDES SUR PLACE

A. Veuillez confirmer que le lieu d'enfouissement des déchets solides ou des cendres se situe :

- à au moins 100 m de la ligne des hautes eaux de tout cours d'eau;
 à au moins 30 m d'un puits d'eau potable.

B. Décrivez la conception de la fosse ou de la cellule d'enfouissement (ex. profondeur et dimensions, type de sol, perméabilité du sol, épaisseur de la géomembrane, etc.).

C. À quelle profondeur se situent les eaux souterraines au lieu d'enfouissement? _____

Le fond de la fosse d'enfouissement doit se situer à au moins 3 mètres au-dessus du niveau des eaux souterraines en période de crue.

D. Quels matériaux serviront à couvrir régulièrement les déchets enfouis et à quelle fréquence seront-ils utilisés?

E. Comment prévoyez-vous déclasser la fosse d'enfouissement lorsque celle-ci sera pleine? Veuillez décrire le type et la quantité de matériaux utilisés pour couvrir les déchets enfouis. Toutes les fosses doivent être désaffectées conformément aux lignes directrices établies par la Direction des programmes environnementaux.

PARTIE 3.0 – DÉCHETS SPÉCIAUX

A. Le demandeur traitera-t-il des déchets spéciaux produits par d'autres?

- Oui : veuillez remplir le formulaire relatif à une installation de gestion des déchets spéciaux et passez à la partie 4.0 de ce formulaire.
 Non

B. Énumérez les types de déchets spéciaux qui seront produits sur place et la quantité produite sur une base mensuelle, et précisez s'ils seront éliminés ou traités sur place ou transportés vers un autre endroit à cette fin.

Types de déchets	Quantité produite par mois (indiquez les unités – ex. litres)	Transportés vers un autre endroit par le demandeur	Transportés vers un autre endroit par quelqu'un d'autre ou par une autre entreprise	Éliminés ou traités sur place
Huile usée		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accumulateurs au plomb-acide usés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Antigel usé		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Solvants usés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carburant diesel usé		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Essence usée		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Toutes les personnes ou les entreprises transportant des déchets spéciaux au Yukon doivent être autorisées à le faire. Pour vous assurer qu'une personne ou une entreprise est autorisée à transporter des déchets spéciaux, vous pouvez demander de voir une copie de son permis ou vérifier auprès d'Environnement Yukon.

C. Si des déchets spéciaux doivent être transportés par le demandeur, cochez pour confirmer qu'un plan d'intervention en cas de déversement s'appliquant aux substances transportées est en place et veuillez le joindre à cette demande. On peut se procurer auprès d'Environnement Yukon un modèle de plan et un feuillet d'information décrivant les mesures à prendre en cas de déversement.

D. Qui recevra les déchets spéciaux à l'installation d'élimination ou de traitement?

- le demandeur
 une autre personne ou entreprise

Toutes les personnes ou les entreprises recevant des déchets spéciaux doivent être autorisées à le faire. Pour confirmer qu'une personne ou une entreprise est autorisée à recevoir des déchets spéciaux, vous pouvez demander de voir une copie de son permis ou vérifier auprès d'Environnement Yukon.

E. Cochez pour confirmer que tous les déchets spéciaux seront entreposés à au moins 30 m de la ligne naturelle des hautes eaux de tout plan d'eau.

F. Énumérez les différentes formations qu'ont reçues les membres du personnel qui manipuleront les déchets spéciaux (ex. cours sur le transport des marchandises dangereuses, formation SIMDUT, formation interne, etc.).

PARTIE 3.1 – INCINÉRATION DES HUILES USÉES

A. Veuillez indiquer les renseignements suivants concernant l'incinérateur (si vous les connaissez) :

Fabricant : _____
 Modèle n° : _____
 Dossier ULC ou CSA n° : _____
 Année : _____

B. Veuillez cocher pour confirmer que l'équipement qui servira à brûler les huiles sera situé à au moins 30 m de la ligne naturelle des hautes eaux de tout plan d'eau.

PARTIE 4.0 – EXPLOITATION D'UN RÉSERVOIR DE STOCKAGE

A. Veuillez fournir les renseignements suivants pour chacun des réservoirs que vous proposez d'exploiter qui contiendra des produits du pétrole ou d'autres substances dangereuses. Si vous prévoyez exploiter plus de trois réservoirs, veuillez utiliser des feuilles supplémentaires.

Réservoir	n° 1	n° 2	n° 3
Type (hors-sol ou souterrain)			
Fabricant			
Numéro de série ou de modèle			
Numéro d'enregistrement			
Date d'installation			
Capacité (en litres)			
Contenu (ex. diesel, essence, huile usée)			
Distance par rapport aux eaux de surface les plus proches			
Le réservoir a-t-il subi des modifications? (oui ou non)			

B. Y a-t-il un plan de conception d'un réservoir de stockage pour le lieu d'exploitation?

- Oui : veuillez joindre une copie du plan à cette demande
 Non

C. Si vous prévoyez installer de nouveaux réservoirs de stockage, qui procédera à l'installation?

- le demandeur ou :

Nom de l'entreprise ou organisme gouvernemental/de la direction/du ministère	Téléphone
Nom de la personne ressource et titre du poste	Télécopieur
Adresse postale	Code postal
Courriel	

D. Si vous comptez apporter des modifications à des réservoirs de stockage, veuillez préciser la nature de ces modifications.

Qui effectuera les modifications?

- le demandeur ou :

Nom de l'entreprise ou organisme gouvernemental/de la direction/du ministère	Téléphone
Nom de la personne ressource et titre du poste	Télécopieur
Adresse postale	Code postal
Courriel	

E. Cochez pour confirmer que tous les réservoirs de stockage seront situés à au moins 30 m de la ligne naturelle des hautes eaux de tout plan d'eau.

PARTIE 4.1 – MISE HORS SERVICE D'UN RÉSERVOIR DE STOCKAGE

A. Veuillez fournir les renseignements suivants pour chacun des réservoirs que vous mettrez hors service.

Réservoir	n° 1	n° 2	n° 3
Type (hors-sol ou souterrain)			
Fabricant			
Numéro de série ou de modèle			
Numéro d'enregistrement			
Date d'installation			
Capacité (en litres)			
Contenu (ex. diesel, essence, huile usée)			
Depuis combien de temps le réservoir n'est-il plus utilisé?			
Le réservoir fuit-il – fait connu ou présumé? (oui ou non)			

B. Si vous savez ou croyez qu'un réservoir fuit, veuillez préciser de quelle substance il s'agit et quelle est la quantité estimative de la fuite.

C. Veuillez décrire ce que vous comptez faire des réservoirs de stockage une fois qu'ils auront été mis hors service.

D. Qui effectuera la mise hors service?

le demandeur ou :

Nom de l'entreprise ou organisme gouvernemental/de la direction/du ministère

Téléphone

Nom de la personne ressource et titre du poste

Télécopieur

Adresse postale

Code postal

Courriel

Je, _____ [nom en lettres détachées], déclare que je suis le représentant autorisé de _____ [nom de l'entreprise ou de la personne titulaire du permis], et que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et complets.

Signature du demandeur

Date

Nombre de pièces jointes

Les renseignements fournis dans les présentes sont recueillis en vertu de l'article 9 du *Règlement sur les déchets solides*, des articles 9 et 16 du *Règlement sur les déchets spéciaux*, de l'article 11 du *Règlement sur les émissions atmosphériques* et de l'article 10 du *Règlement sur les réservoirs de stockage*. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la Direction des programmes environnementaux, au 867-667-5683 ou, sans frais, au 1-800-661-0408, poste 5683.

LISTE DE VÉRIFICATION

(Pour vous assurer que votre demande est complète.)

- Le formulaire de demande dûment rempli et signé.
- Une lettre signée du propriétaire du terrain autorisant les activités énumérées dans les présentes, si le demandeur n'est pas lui-même le propriétaire.
- Un croquis du plan du lieu indiquant :
 - l'emplacement des installations du camp;
 - les endroits où les déchets solides sont entreposés;
 - les endroits où les déchets solides sont enfouis, brûlés ou incinérés;
 - les endroits où les déchets spéciaux sont entreposés;
 - l'emplacement des dispositifs de brûlage et d'incinération des huiles usées;
 - les endroits où du carburant est entreposé;
 - les habitations, routes et plans d'eau environnants, ainsi que les terrains adjacents.
- Un plan d'intervention en cas de déversement lors du transport de déchets spéciaux, si le demandeur prévoit transporter des déchets spéciaux hors du lieu du projet.